



***Elections prud'homales du 3 décembre 2008 dans le CHER :
La CGT est de loin la 1^{ère} organisation syndicale.
Le monde du travail en sort renforcé !***

25955 salariés ont participé au vote, soit un taux de participation de **33 %** et une baisse de **7,4 %** par rapport à **2002**.

Avec 39,80 % des voix, la CGT est de loin la 1^{ère} organisation syndicale du département et creuse l'écart, devançant de 23,2 % la deuxième organisation, Force Ouvrière. Cet écart était de 22,8 % face à la CFDT, deuxième organisation en 2002.

Sur les 30 sièges à pourvoir, toutes sections confondues, la CGT en obtient la moitié.

Le recul de la **CGT de 2,8 %** par rapport aux élections de **2002**, est certainement pour une grande part du à la présence de listes « Solidaire » dans toutes les sections sauf l'agriculture. C'est également vrai avec la présence de listes « UNSA » dans toutes les sections alors qu'il n'y en avait pas dans l'industrie et le commerce en 2002.

Cela a sans doute contribué à une augmentation de l'éparpillement des voix. Ces organisations étaient déjà présentes dans beaucoup plus de section au plan national en 2002, ce qui peut expliquer la différence avec les résultats nationaux (**33,8 % pour la CGT soit +1,6%**).

Les élections prud'homales ne comptent pas dans le calcul de représentativité des organisations syndicales ; cependant, c'est tout de même un indicateur et il est à remarquer que 3 organisations syndicales seulement (la CGT, la CFDT et FO) passent la barre des 10 %, seuil minimum requis pour être reconnu représentatif sur le département du Cher selon la nouvelle loi sur la représentativité des organisations syndicales.

La Cgt n'accepte pas la désinvolture avec laquelle cette élection, unique en son genre, a été organisée,

pas plus que l'absence d'espace d'expression dans les médias, témoignant d'une crainte du résultat que pourrait donner une forte mobilisation des électrices et électeurs.

Comme nous le pensions avant le vote, l'élargissement de la possibilité de voter par correspondance n'a pas amélioré la participation à ce scrutin, voire même a contribué à sa chute. Les patrons ont profité de cette possibilité pour accentuer encore davantage les pressions, pour empêcher les salariés d'aller voter physiquement dans les bureaux de vote.

Plusieurs salariés nous ont fait part de pressions et de méthodes inadmissibles de la part de leur employeur : demande de se faire tamponner la main par le président eu bureau de vote ; demande de faire tamponner une attestation pour prouver qu'ils étaient bien allés voter...

L'Union départementale CGT du Cher remercie tous les électrices et électeurs qui lui ont apporté leur voix, ainsi que tous les militants et militantes qui ont mené la campagne et qui ont permis à la CGT de demeurer la 1^{ère} organisation syndicale dans le département dans un contexte économique et politique compliqué.

La CGT appelle tous ses syndiqués et militants à se réunir dans les entreprises avec les salariés pour débattre de l'organisation de l'action interprofessionnelle annoncée pour janvier et absolument nécessaire pour s'opposer à la gestion actuelle de la crise, imposer d'autres solutions allant dans le sens des intérêts des salariés, actifs, retraités et demandeurs d'emploi.

Bourges, le 4 décembre 2008

✂-----

Pour gagner ensemble, je me syndique à la CGT.

NOM, prénom et adresse, téléphone, voire courriel :

.....
Signature :

Adresser ce bulletin à l'Union départementale CGT ou remettez le à un militant de votre connaissance